



Pages documentaires

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

N^o 117

(Révision d'avril 1976)

SEP 2 1976

RETURN TO DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
RETOURNER A LA MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES AU CANADA

(Texte préparé par la Division des Programmes internationaux de l'Association des universités et collèges du Canada)¹

I - Conditions d'admission

a) Renseignements généraux

Les conditions d'admission dans les universités canadiennes varient selon les provinces. La plupart des universités exigent, comme condition d'admission au premier cycle, le certificat de fin d'études secondaires délivré par le ministère de l'Éducation de la province où se trouve l'université. Les universités de langue française et de langue anglaise de la province de Québec exigent le diplôme d'études collégiales (D.E.C.).

Chaque université se réserve le droit de fixer ses propres conditions pour l'admission des étudiants étrangers. En règle générale, les universités acceptent les certificats équivalents obtenus dans d'autres pays pour l'entrée à l'université².

Voici quelques-uns des certificats de fin d'études de pays étrangers acceptés par les universités canadiennes:

- i) Grande-Bretagne: Les universités canadiennes considèrent d'habitude le *British General Certificate of Education* (B.G.C.E.) comme l'équivalent du certificat de fin d'études de douzième année lorsque le candidat a réussi à ses examens dans cinq matières au niveau "moyen", et comme l'équivalent du certificat de fin d'études de treizième année lorsqu'il a réussi à

1 *Students from other countries who wish to take university courses in Canada, in English, may refer to Reference Paper no. 117 "University Study in Canada" (Revised April 1976)*

2 La liste détaillée des conditions d'admission aux universités canadiennes est publiée chaque année en annexe au *Commonwealth Universities Yearbook* ainsi que dans *Universités et Collèges du Canada 1975* publié par l'Association des universités et des collèges du Canada. Les annuaires universitaires, que l'on peut se procurer auprès des secrétaires d'université, contiennent également des renseignements officiels détaillés sur les conditions d'admission.

ses examens dans cinq matières, dont deux au moins au niveau "supérieur".

- ii) Commonwealth: En général, un étudiant des pays du Commonwealth peut être admis dans une université canadienne s'il remplit les conditions d'admission fixées par une université de son propre pays figurant dans le *Commonwealth Universities Yearbook*. Le *Cambridge Overseas School Certificate* et le *Cambridge Higher School Certificate*, conférés couramment dans les pays du Commonwealth autres que la Grande-Bretagne, sont généralement considérés comme l'équivalent du certificat de fin d'études de douzième et de treizième année, respectivement, à condition que le choix des matières et les résultats obtenus soient jugés satisfaisants. Certaines universités exigent cependant que le candidat ait terminé son cours de préparation au baccalauréat dans une université de son pays avant d'être admis à leur propre programme de premier cycle.
- iii) États-Unis: Le certificat de fin d'études d'une école secondaire américaine est généralement reconnu comme l'équivalent du certificat de fin d'études de douzième année, à condition que le choix des matières et les résultats obtenus soient jugés satisfaisants. Les candidats qui ont terminé une année d'études collégiales après leurs études secondaires sont souvent acceptés par les universités dont le niveau d'admission est le certificat de fin d'études de treizième année. Souvent il faut présenter, pour être admis à l'université, une recommandation de la part du directeur de l'école secondaire fréquentée auparavant.
- iv) Europe: Les étudiants qui remplissent les conditions d'admission à une université européenne sont généralement considérés admissibles par les universités canadiennes au même titre que ceux qui ont effectué une treizième année d'études. On peut cependant exiger que l'étudiant subisse un examen écrit ou oral de compréhension du français ou de l'anglais.
- v) Moyen-Orient, Asie, Amérique du Sud et pays d'Afrique non membres du Commonwealth: Les étudiants en provenance des régions énumérées ci-dessus doivent établir la preuve qu'ils ont été reçus à des examens universellement reconnus, comme le B.G.C.E. (britannique), les *College Entrance Examination Board Tests* des États-Unis, le *Bacillurato* ou d'autres examens qui leur permettraient d'entrer à l'université dans leur propre pays.
- vi) Baccalauréat international: La plupart des universités canadiennes acceptent le baccalauréat international comme diplôme d'admission.

b) Programmes et cours menant à un diplôme³

À l'université, l'étudiant peut habituellement, en trois à cinq ans, obtenir le baccalauréat ès arts ou ès sciences, ou un baccalauréat spécialisé (génie civil, administration des affaires, agriculture...). Certains diplômes (droit, théologie, chirurgie dentaire, médecine, et autres) sont plus longs à obtenir et, dans de nombreux cas, leur préparation est liée à l'obtention préalable d'un baccalauréat ès arts ou ès sciences; le nombre d'inscriptions à ces cours spécialisés est souvent limité et, par conséquent, il n'est absolument pas possible de garantir l'admission de tous les étudiants qui répondent aux exigences dans la spécialité choisie. Dans la majorité des universités, les étudiants peuvent préparer un baccalauréat général, un baccalauréat avec concentration ou un baccalauréat spécialisé. Le programme de spécialisation comporte généralement une année supplémentaire d'études, n'est accessible qu'aux étudiants les plus brillants et exige des études plus poussées en une ou deux matières. La plupart des universités accordent le baccalauréat avec mention "passable", "bien" ou "très bien".

Les étudiants qui désirent obtenir un diplôme d'études supérieures doivent d'abord être titulaires d'un baccalauréat. La maîtrise exige, au minimum, une année d'études après le baccalauréat spécialisé. L'étudiant doit suivre des cours dans un nombre donné de matières et doit, en général, préparer une thèse. Les candidats au doctorat (Ph. D. ou équivalent) doivent effectuer, au moins, deux années d'études après la maîtrise ou trois après un baccalauréat spécialisé, mais en général, l'obtention de ce diplôme demande plus de temps. Les candidats doivent suivre des cours réguliers, préparer une thèse et la soutenir avec succès.

3

On trouvera tous les renseignements nécessaires au sujet des options de cours, des programmes menant à un diplôme et des conditions d'entrée à l'université dans la brochure *Universités et Collèges du Canada 1975*, que l'on peut obtenir auprès de l'Association des universités et collèges du Canada (151, rue Slater, Ottawa K1P 5N1, Canada), au prix de 7 \$, ou consulter dans les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger. Ces renseignements figurent également dans le *Commonwealth Universities Yearbook*. La brochure intitulée *Cours d'été au Canada* contient tous les renseignements nécessaires sur les écoles qui donnent des cours d'été au Canada; on peut se la procurer en s'adressant à l'Office de tourisme du gouvernement canadien, Ottawa K1A 0H6 (Canada), ou la consulter dans les missions canadiennes à l'étranger.

53 YPO 351

Les diplômes des universités canadiennes sont généralement reconnus comme l'équivalent des diplômes des universités du Commonwealth ou des États-Unis. Il est dans l'intérêt des étudiants qui viennent de pays étrangers de se renseigner, avant de quitter leur pays, sur l'équivalence des diplômes canadiens dans leur pays.

c) Exigences linguistiques

Toutes les universités canadiennes exigent des étudiants étrangers une preuve de leurs connaissances linguistiques, mais toutes n'imposent pas un examen. En conséquence, un étudiant n'a pas à se soumettre à un tel examen, à moins d'y avoir été invité par une université canadienne qui, par ailleurs, le considère admissible dans son établissement. Un agent de l'immigration peut également exiger une preuve des connaissances linguistiques du requérant avant de lui accorder un visa.

On recourt actuellement aux examens suivants:

Anglais:

- i) L'épreuve de connaissance de l'anglais mise au point par l'Université du Michigan, à Ann Arbor (Michigan) aux États-Unis, et utilisée un peu partout dans le monde. On peut se soumettre à cet examen n'importe quand; les résultats en sont donnés dans les six semaines qui suivent la demande.
- ii) L'examen qui conduit au certificat de connaissance de l'anglais, de l'Université de Cambridge. Cet examen a lieu deux fois par an seulement, en mars et en octobre. On peut obtenir les renseignements nécessaires au bureau local du *British Council* ou en s'adressant au Secrétaire (Examen en anglais), 47 Bateman Street, Cambridge, Angleterre.
- iii) L'examen d'anglais, langue étrangère (*Teaching of English as a Foreign Language* ou *TOEFL*), de l'*Education Testing Service of Princeton*, New Jersey, États-Unis.

Les examens que fait passer le Service d'admission au collège et à l'université (SACU) ont été annulés pour l'année universitaire 1975-1976 et les étudiants ont été priés de communiquer avec l'*Education Testing Service of Princeton*, New Jersey, États-Unis. Le SACU n'administre plus de centres d'examen.

Les examens de connaissance de la langue française - le *Test d'aptitudes générales aux études post-secondaires (TAGEPS)* et le *Test du français, Langue maternelle (TFLM)* sont également suspendus pour le moment.

d) Marche à suivre pour la demande et l'inscription

La demande d'admission à une université canadienne doit être adressée, uniquement, au secrétaire de l'université qui fournit tous les renseignements concernant les cours offerts, les conditions d'admission, les frais de scolarité et autres. Il est recommandé à tout étudiant de faire sa demande d'admission au moins, et de préférence, 12 à 18 mois avant le début des cours qu'il désire suivre, sa demande pouvant être suivie d'un nombre imposant d'échanges de correspondance avant qu'il ne soit accepté par une université canadienne.

L'année scolaire canadienne est généralement divisée en deux semestres; elle commence à la mi-septembre pour se terminer en avril ou mai, une courte période de vacances étant prévue pour Noël. Toutefois, dans certaines universités, l'année scolaire se répartit en trois périodes: du début mai au début août; du début septembre à la fin décembre et du début janvier à la fin avril.

Lorsque l'université le lui demande, l'étudiant doit présenter ou faire parvenir, en son nom, un bulletin donnant le détail de son dossier scolaire (copie authentifiée du certificat de fin d'études secondaires et relevé officiel des notes obtenues tout au long des années d'études universitaires ou post-secondaires). Tous les documents originaux qui ne sont pas rédigés en anglais ou en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée ou légalisée. L'étudiant doit aussi s'assurer que les certificats qu'il présente comportent, si possible, le détail des cours suivis et des notes ou diplômes obtenus.

Après son admission à l'université, l'étudiant doit, chaque année, se présenter aux dates et jours fixés pour l'inscription de l'année en cours et payer les frais de scolarité voulus. Tout retard à l'inscription entraîne généralement des frais supplémentaires. Certains établissements offrent aux étudiants étrangers des programmes spéciaux d'orientation qui commencent immédiatement avant le début de l'année universitaire proprement dite.

II - Bourses d'études, de recherche, de poste d'assistant et autres modes d'aide financière

Les universités canadiennes disposent rarement de fonds pour aider les étudiants étrangers à venir poursuivre au Canada des études au niveau du baccalauréat. La plupart des bourses offertes par les universités et le gouvernement canadiens se limitent aux études de

niveau supérieur au baccalauréat⁴. Pour tout renseignement concernant l'aide financière offerte par un établissement en particulier, il faut écrire à celui-ci une année avant de s'y inscrire.

Pour le moment, les étudiants étrangers peuvent bénéficier des programmes suivants du gouvernement canadien:

- a) *Programme de bourses d'études et de recherche du Commonwealth:* Ce programme sert à donner aux étudiants du Commonwealth la possibilité de faire des études supérieures dans des pays du Commonwealth autres que le leur. Les candidats, qui doivent être désignés par les autorités scolaires de leur pays, sont donc priés de s'adresser à l'Office des bourses du Commonwealth dans leur pays d'origine.
- b) *Programme d'assistance technique de l'Agence canadienne de développement international (ACDI):* L'assistance technique fournie aux étrangers sous forme de bourses d'études universitaires et de stages de formation au Canada est administrée par l'ACDI. Cette aide est accordée à la demande des gouvernements bénéficiaires, les étudiants admissibles aux bourses des divers programmes de l'ACDI devant être désignés par leur propre gouvernement. Le candidat éventuel doit donc s'adresser, pour tout renseignement supplémentaire, au ministère ou département de son pays qui s'occupe du domaine dans lequel il désire étudier ou recevoir une formation au Canada. Les demandes personnelles d'aide financière présentées directement à l'ACDI ne seront pas prises en considération.
- c) *Programme d'échanges culturels:* Dans le cadre de son programme d'échanges culturels avec les pays étrangers, le gouvernement du Canada offre, chaque année, un certain nombre de bourses d'études et de recherche aux étudiants diplômés de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, du Brésil, de la Finlande, de la France, de la Hongrie, de l'Iran, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, du Mexique, des Pays-bas, de la Pologne, de la Suisse et de la Yougoslavie*. Le Canada offre également

* À compter du mois de septembre 1977, le gouvernement du Canada offrira également des bourses aux étudiants diplômés du Danemark, de la Norvège, de la Suède, de l'Argentine et du Venezuela.

4 Tous les renseignements nécessaires sur les bourses accordées par le Canada se trouvent dans *Study Abroad* (Études à l'étranger et, en espagnol, *Estudios en el Extranjero*) XX, UNESCO, 1975-1976, 1976-1977, pages 106 à 126.

des bourses aux étudiants de la République populaire de Chine et de l'URSS. Ces bourses sont administrées par le Conseil des Arts du Canada selon les dispositions générales énoncées ci-dessous. (Cependant, c'est en s'adressant aux services compétents de leur propre pays que les étudiants répondant aux conditions prescrites obtiendront tout les renseignements concernant l'obtention de ces bourses.)

Conditions générales d'admissibilité

Les bourses sont accordées aux personnes qui ont l'intention de rentrer dans leur pays à la fin de leurs études au Canada et non à celles qui envisagent de s'y établir. Les candidats doivent donc obtenir le visa approprié en s'adressant au bureau canadien des visas dans leur pays d'origine. À moins d'une autorisation spéciale, les détenteurs de ces visas et leurs conjoints ne peuvent accepter de travail rémunéré pendant leur séjour au Canada.

Les bourses d'études s'adressent aux personnes qui désirent poursuivre leurs études au Canada, après le baccalauréat, ou qui veulent parfaire leur formation dans leur spécialité. Les candidats ne doivent pas avoir plus de 35 ans.

Les bourses de recherche ne sont pas accordées pour des travaux entrepris par un étudiant dans le cadre de la préparation d'un diplôme.

Durée

Bourses d'études: Une année scolaire, avec possibilité de renouvellement (jusqu'à concurrence de trois ans pour des bourses de doctorat), si les résultats sont satisfaisants, pour les étudiants désireux de terminer un programme d'étude approuvé. Les bourses d'études accordées à des ressortissants finlandais ne sont pas renouvelables.

Bourses de recherche: Un an au maximum. Non renouvelables.

Montant

Bourses d'études: - Pour les ressortissants de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, du Brésil, de la Finlande, de la France, de l'Iran, du Luxembourg, du Mexique, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suisse et de la Yougoslavie: 325 \$ par mois (425 \$ pour les personnes mariées), frais de scolarité et de voyage du boursier payés ainsi que, dans certains cas, les deux tiers des frais de voyage du conjoint, et les frais médicaux et frais d'hospitalisation.

- Pour les ressortissants de la Hongrie: 240 \$

par mois (340 \$ pour les personnes mariées), logement, frais de scolarité et voyage payés, ainsi que frais médicaux et frais d'hospitalisation.

Bourses de recherche: Pour les ressortissants de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, du Brésil, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Iran, du Luxembourg, du Mexique, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suisse et de la Yougoslavie: 550 \$ par mois (650 \$ pour les personnes mariées), frais de voyage du boursier payés (et, dans certains cas, les deux tiers de ces frais pour le conjoint) ainsi que les frais médicaux et frais d'hospitalisation.

Bourses accordées aux étudiants de la République populaire de Chine et de l'URSS: 240 \$ par mois, logement et frais de scolarité payés, ainsi que les frais médicaux et frais d'hospitalisation.

Exigences particulières, selon les pays:

République fédérale d'Allemagne

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'un *Zwischenprüfung* ou *Vordiplom* ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un doctorat (*Doktor*) qui ont réussi le *Staatsexamen* ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y effectuer des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à: Deutscher Akademischer Austauschdienst, Referat VI, 5300 Bonn-Bad Godesberg, Kennedyallee 50.

Belgique

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'une licence d'une université belge ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un doctorat ou les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y entreprendre des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à: La Direction des relations culturelles et internationales, ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, 158, avenue de Cortenberg, 1040 Bruxelles.

Brésil

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'un *Bacharelado* ou de la *licenciatura* ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un *doutorado* ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y entreprendre des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à: Ministerio das Relações Exteriores, Divisão de Cooperação Intelectual, Palácio do Itamaraty, Brasília.

Finlande

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'un *kandidaatti* ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'une *lisen-siaatti* ou d'un *tohtori* ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y entreprendre des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à: Opiusministerio, Kansainvaliseen Aslain Osasto, Rauhankatu 4, Helsinki.

France

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'une licence d'une université française ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: ne sont pas accordées à des ressortissants français.

S'adresser à: l'Office national des universités et écoles françaises, 96, boul. Raspail, Paris VI^e.

Hongrie

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'un *Oklevel* ou de l'équivalent. Les étudiants en arts sont exclus.

Bourses de recherche: les titulaires d'un *Doctoratus* désireux de venir au Canada pour y effectuer des recherches. (Sont exclus ceux qui font des recherches dans le domaine des arts.)

S'adresser à: l'Institut hongrois des relations culturelles,
Dorottya utca 8, Budapest V.

Iran

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'un premier grade universitaire ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un *doctorati* ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y effectuer des travaux de recherche et de création.

S'adresser au: Ministère des Sciences et de l'Éducation supérieure,
a.s. Ministère des Affaires étrangères, Téhéran.

Italie

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'un *laurea universitaria* (décerné à la fin d'un programme d'études de quatre années) ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un *laurea universitaria* (décerné à la fin d'un programme d'études de six années) possédant au moins une année d'expérience dans la discipline choisie, ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y effectuer des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à: Direzione Generale per la Cooperazione Culturale,
Scientifica e Technica, Ufficio IX, Ministero degli
Affari Esteri, Roma.

Japon

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires du *gakushi* ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un *hakufhigo* ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y effectuer des travaux de recherche et de création.

S'adresser à: The Student Exchange Division, Higher Education and Science Bureau, Ministry of Education, 3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo.

Luxembourg

Sont admis aux: Bourse d'études: Une bourse d'études est offerte annuellement à un étudiant luxembourgeois titulaire d'une licence d'une université belge ou ayant atteint un niveau d'étude ou de formation équivalent dans un autre pays.

S'adresser au: Ministère de l'Éducation du Luxembourg, Luxembourg.

Mexique

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'une licence (*licencia*) ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un *doctorado* ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y effectuer des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à: Departamento de Intercambio de Personas, Dirección general de Asuntos culturales, Secretaría de Relaciones exteriores, Nonoalco, México 3, D.F.

Pays-Bas

Sont admis aux: Bourses d'études: les candidats qui ont réussi au *universitair candidaatsexamen* ou qui ont atteint un niveau de formation équivalent ainsi que les

artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur carrière professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un doctorat ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y effectuer des travaux de recherche ou de création.

S'adresser à: Ministerie van Onderwijs en Wetenschappen, Afdeling Internationale Betrekkingen, Nieuwe Uitleg 1, Gravenhage.

Pologne

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires du *magister* ou de l'équivalent. (Sont exclus les étudiants en arts.)

Bourses de recherche: les titulaires d'un *doktorat* qui désirent venir au Canada pour y effectuer des recherches. (Sont exclus les candidats en arts.)

S'adresser au: Ministère des Sciences, de l'Éducation supérieure et de la Technologie, 6-8, rue Miodowa, 00-251 Varsovie.

Suisse

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'une licence ou de l'équivalent ainsi que les artistes qui ont terminé leur formation de base ou ont, au moins, commencé leur formation professionnelle.

Bourses de recherche: les titulaires d'un doctorat ainsi que les artistes reconnus qui désirent venir au Canada pour y effectuer des travaux de recherche ou de création.

S'adresser au: Secrétariat, Département fédéral de l'intérieur, Berne.

Yougoslavie

Sont admis aux: Bourses d'études: les titulaires d'un *diploma* ou de l'équivalent obtenu après quatre à cinq années d'études à l'université. (Sont exclus les étudiants en arts.)

Bourses de recherche: les titulaires d'un *doktor* qui désirent venir au Canada pour y effectuer des recherches. (Sont exclus ceux qui poursuivent des recherches sur les arts.)

S'adresser à: Federal Administration for International Scientific Educational, Cultural and Technical Cooperation, Kosancicev venac 29, Beograd.

République populaire de Chine

Bourses d'études: un échange d'environ 20 à 25 étudiants dans la plupart des disciplines a lieu approximativement tous les deux ans entre le Canada et la République populaire de Chine.

URSS

Un certain nombre de diplômés d'université et de chercheurs (niveau post-doctoral) de l'URSS sont acceptés chaque année dans les institutions canadiennes, pour une période maximum de dix mois, afin d'y poursuivre leurs études ou y faire des recherches en sciences pures et appliquées, en science sociales, en humanités et en arts.

Conseil national de recherches du Canada

a) Bourses de recherches post-doctorales dans les laboratoires gouvernementaux:

Le Conseil national de recherches du Canada offre des bourses de recherches pour 1976-1977 au nom des ministères et organismes du gouvernement canadien suivants: Agriculture Canada; ministère des Communications - Centre de recherches sur les communications; ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; ministère de l'Environnement - Service de l'environnement atmosphérique, Gestion de l'environnement, Service canadien des forêts, Direction générale des eaux intérieures, Direction générale des terres, Service des pêches et de la mer - Gestion des pêches, Sciences océanographiques et aquatiques; Santé et Bien-être social Canada - Direction générale de la protection de la santé; Musées nationaux du Canada - Musée de la protection de la santé; musées nationaux du Canada - Musée national des Sciences naturelles; Énergie atomique du Canada, Ltée.

Les candidats doivent posséder un doctorat d'une université reconnue ou être sur le point d'en obtenir un avant de bénéficier de la bourse. (Toutefois, les demandes de chercheurs expérimentés non

titulaires d'un doctorat peuvent être prises en considération.) Ils doivent, normalement, ne pas avoir 36 ans révolus le 31 mars de l'année au cours de laquelle ils bénéficieront de leur bourse de recherche. Au-delà de cette limite d'âge, les candidats ne doivent pas être docteurs depuis plus d'un an. Leur nationalité n'entre pas en ligne de compte, mais tous doivent satisfaire aux conditions canadiennes d'immigration. Les demandes doivent être présentées, au plus tard, le 15 janvier de l'année pour laquelle on désire obtenir la bourse.

Depuis le 1^{er} avril 1976, les bourses sont d'une valeur annuelle de 11 750 \$ et sont assujetties à l'impôt canadien sur le revenu. Une allocation est accordée pour les frais de déplacement. Les demandes de renseignements doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Bureau des bourses post-doctorat
Conseil national de recherches du Canada
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0R6

- b) Postes d'attachés de recherche, pour des recherches en sciences et en génie en 1976, dans les laboratoires du Conseil national de recherches du Canada énumérés ci-dessous:

Laboratoire régional de l'Atlantique
Division des sciences biologiques
Division des recherches en bâtiment
Division de la chimie
Division du génie mécanique
Institut d'astrophysique Herzberg
Établissement aéronautique national
Division de la physique
Laboratoire régional des Prairies
Division de la radiotechnique et du génie électrique

Le Conseil national de recherches du Canada offre des postes d'attachés de recherche dans ses laboratoires. Ces postes doivent permettre à de jeunes scientifiques et ingénieurs brillants, de consacrer une étape de leur carrière à l'étude de problèmes de recherche complexes, dans des domaines auxquels s'intéresse le CNRC.

Les candidats à ce poste doivent détenir, au moins, un doctorat ès sciences (Ph.D.), ou une maîtrise dans un des domaines du génie, ou être sur le point d'obtenir un de ces diplômes. Pour la sélection des candidats et pour le renouvellement de la bourse, on se basera surtout sur la preuve que le candidat aura donnée de son aptitude à effectuer des travaux de recherche originaux et de grande qualité dans le domaine choisi.

Bien que la préférence soit donnée aux Canadiens, les postes d'attachés de recherche sont ouverts aux citoyens d'autres pays. (Ceux-ci doivent satisfaire aux conditions d'admission.)

Les attachés de recherche se verront offrir des salaires et des avantages sociaux comparables à ceux dont jouissent actuellement les membres permanents du personnel du Conseil national de recherches.

La nomination initiale portera sur un an et elle pourra être renouvelée périodiquement pendant cinq ans.

L'attaché de recherche reçoit une indemnité de déplacement pour se rendre au laboratoire où il est affecté et il pourra bénéficier d'une indemnité semblable pour son voyage de retour, à la fin de son emploi.

Les demandes doivent être présentées sur les formulaires spéciaux diffusés par le Bureau des attachés de recherche, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa K1A 0R6, Canada. Les candidatures et les documents à l'appui doivent parvenir à Ottawa, au plus tard, le 15 janvier de l'année pour laquelle on désire obtenir la bourse.

III - Conditions d'entrée au Canada

Les étudiants étrangers entrent au Canada comme résidents temporaires (non-immigrants). Pour être admis au pays à ce titre, ils doivent présenter, selon le cas:⁵

- a) un passeport valide grâce auquel ils pourront retourner dans leur propre pays ou dans un autre pays; (le passeport est exigé pour tous les étudiants, à l'exception des résidents permanents légaux des États-Unis);
- b) un visa qu'ils se procureront en s'adressant aux agents des services diplomatiques, consulaires ou de l'immigration du

5

Une brochure contenant tous les renseignements sur les règlements d'immigration et intitulée *Conditions d'immigration, Admission d'étudiants au Canada*, est publiée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. On peut la consulter dans les missions canadiennes à l'étranger ou l'obtenir auprès de la Division de l'Immigration du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Ottawa (Ontario) K1A 0J9, Canada.

Canada ou, dans certains pays qui ne possèdent pas de bureau diplomatique ou consulaire canadien, aux représentants du gouvernement britannique;

- c) un certificat de vaccination prouvant que le titulaire a eu la variole ou qu'il a été vacciné contre cette maladie trois ans au maximum avant son entrée au Canada;
- d) un certificat médical - Les étudiants qui envisagent de séjourner au Canada pendant un an et plus doivent subir un examen médical complet, avec radiographie pulmonaire, et ils ne peuvent obtenir de visa sans avoir présenté une preuve satisfaisante de bonne santé;
- e) une lettre d'acceptation ou un formulaire d'Acceptation pour un cours d'études au Canada émis par une université canadienne (voir l'Annexe A pour la liste des universités et des collèges du Canada);
- f) un dossier d'entrée émis par les agents de l'immigration à tous les étudiants au moment de leur entrée au Canada et constituant une preuve de leur statut. (Le statut d'étudiant peut être accordé pour un an au moins et être prolongé à condition que le renouvellement soit demandé à la date d'échéance ou avant.); et
- g) un document prouvant qu'ils disposent de fonds suffisants pour assurer leur subsistance au Canada et leur retour dans leur pays d'origine.

IV - Financement des études universitaires

Les études universitaires au Canada sont coûteuses. Aucun étudiant ne devrait venir au Canada sans posséder les fonds devant lui permettre de terminer ses études universitaires et de payer le prix de son voyage de retour. Pour obtenir un visa, il faut pouvoir garantir que l'on possède l'argent devant assurer une année d'études et prouver que les fonds nécessaires aux années supplémentaires d'études pourront être obtenus.

Les principales dépenses d'un étudiant sont ses frais de scolarité, de logement et de nourriture. Les frais de scolarité varient entre 500 \$ et 900 \$ et la pension peut coûter de 100 \$ à 200 \$ par mois. Les déplacements, les vêtements, les livres et les distractions demandent également une mise de fonds importante. Après avoir arrêté son choix sur une université, un étudiant devrait établir un budget de ses dépenses probables. On trouvera ci-dessous un budget type,

établi selon les frais prévus pour l'année universitaire 1974-1975. Il convient sans doute, de signaler qu'il ne s'agit que d'un guide devant permettre d'établir un budget personnel et que, vraisemblablement, les frais augmenteront d'une année à l'autre.

Exemple de budget minimum pour un étudiant préparant son
baccalauréat - 1975-1976 (douze mois)

Frais de scolarité	600 à	900 \$
Livres et instruments	150 à	250 \$
Logement et nourriture	2 250 à	2 850 \$
Vêtements, médicaments, etc.	400 \$	
Loisirs	250 \$	
Déplacements	150 \$	
Autres dépenses	200 \$	
	4 000 à 5 000 \$	

Autres dépenses:

Vêtements

Manteau d'hiver (pour homme ou dame)	80 \$ à 150 \$
Costumes	100 \$ et plus
Chaussures (pour homme ou dame)	15 \$ et plus
Chemises	8 \$ et plus
Chaussettes	2 \$ et plus
Bas	1 \$ à 3 \$

Nourriture

Repas du midi	1.50 \$ à 2 \$
Sandwich et boisson	1.00 \$
Repas du soir	2.50 \$ et plus
Tasse de café, thé, verre de lait	.25 ¢ à .45 ¢

Assurance médicale

Étant donné qu'au Canada les soins médicaux et hospitaliers sont très coûteux, il est essentiel que tous les étudiants contractent une assurance-maladie et hospitalisation pour se protéger et, le cas échéant, couvrir les personnes à leur charge. Certaines provinces offrent un régime provincial d'assurance-maladie et d'hospitalisation. Si aucun régime de ce genre n'est offert, on peut recourir à des régimes privés d'assurance-maladie. (On se renseignera auprès de l'administration de l'université.) Les étudiants qui viennent au Canada dans le cadre d'un programme gouvernemental sont assurés selon les conditions prévues par leur bourse. Les étudiants parrainés par une université ou un autre organisme sont habituelle-

ment couverts par un régime d'assurance collectif. Il leur est toutefois conseillé de s'en assurer.

V - Formalités de voyage

Départ pour le Canada: Une fois que l'étudiant a été admis dans une université canadienne, il peut organiser son voyage aller et retour par l'intermédiaire d'une agence de voyage, d'une compagnie de transport ou d'une organisation d'étudiants. Il doit s'assurer que ses billets lui permettront de se rendre jusqu'à la ville où est située son université et que son billet de retour sera valable à l'époque où il rentrera dans son pays. Si l'étudiant voyage par avion, il peut confier à une compagnie de transport l'expédition, par mer, de ses bagages lourds.

Toutes les formalités de voyage doivent être remplies bien avant la date de départ et l'étudiant doit arriver à l'université plusieurs jours avant la date prévue pour l'inscription.

Arrivée au Canada: À son arrivée, l'étudiant doit avoir sur lui tous les documents nécessaires, tels que son visa, ses certificats médicaux et de vaccination, sa lettre d'acceptation par l'université et environ 100 \$ en argent canadien qui lui serviront pour ses dépenses immédiates (repas, logement, transport et pourboires...). Une partie de cette somme devrait être en billets d'un ou de cinq dollars et en menue monnaie (pièces de 25, 10 et 5 ¢).

L'étudiant qui s'est mis en rapport avec une organisation canadienne pour être accueilli à son arrivée doit communiquer avec elle si ses projets de voyage sont modifiés. En août et en septembre, le Bureau canadien de l'Éducation internationale assure une permanence (*Bureau d'accueil pour les étudiants d'outre-mer*) aux aéroports de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Ses représentants, de service jusqu'à minuit chaque jour (y compris le dimanche), portent un brassard avec l'inscription: RECEPTION SERVICE - SERVICE D'ACCUEIL. Ils sont là pour recevoir les étudiants à leur descente de vols et les aider à poursuivre leur voyage.

L'étudiant qui arrive à l'aéroport et n'y trouve personne pour l'accueillir peut se rendre en ville par autobus, limousine de l'aéroport ou taxi. Il a intérêt à se renseigner sur le moyen de transport qui, étant donné son lieu de destination, sera le meilleur marché. D'ordinaire, le prix du voyage au centre-ville, par autobus ou limousine, coûte entre 2 \$ et 2.50 \$.

Il est bon que l'étudiant qui voyage par bateau et qui désire être

accueilli à son arrivée, écrive au Bureau de l'Éducation internationale, bureau 408, 151, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1P 5H3, Canada, au moins un mois avant son arrivée en indiquant le nom du bateau, la classe du billet, le nom du port et la date d'arrivée au Canada.

Logement temporaire: Les célibataires des deux sexes peuvent généralement trouver un logement temporaire au YMCA ou au YWCA, où les chambres sont ordinairement moins chères qu'à l'hôtel. Il est souvent commode de réserver une chambre pour une ou deux nuits à l'arrivée, en attendant de trouver un autre logement. Dans certains cas, l'étudiant peut avoir à partager une chambre. Les frais de logement se chiffrent à 7.50 \$ environ par nuit.

Hôtels

Le prix indiqué dans les hôtels canadiens est celui de la location de la chambre; il ne comprend pas le prix des repas. Une chambre individuelle avec salle de bain, coûte au minimum, 15 \$ à 20 \$ par jour. On peut réserver sa chambre par téléphone ou par lettre, mais la réservation ne vaut pas au-delà de la date d'arrivée indiquée. Les chambres doivent être libérées à heure fixe. Il est toujours possible de faire garder ou "consigner" ses bagages jusqu'à ce qu'on soit prêt à partir. Le fait de ne pas observer l'heure de sortie oblige généralement à payer le prix d'une nuit supplémentaire.

Déplacements au Canada: Dans la plupart des terminus d'autobus et de chemins de fer et dans les aéroports se trouve un service d'information où l'on peut se procurer gratuitement les horaires et les renseignements nécessaires. C'est aussi là qu'il faut s'adresser pour faire assurer ses bagages.

Autobus

L'autobus est le moyen de transport le plus économique, mais aussi le plus lent pour parcourir les grandes distances; par contre, pour des parcours de 100 à 300 milles (160 à 480 km), les autobus sont généralement plus rapides que les trains.

Chemin de fer

Le billet de chemin de fer permet le transport gratuit de 150 livres de bagages que l'on peut envoyer d'avance et réclamer à l'arrivée sur présentation du billet numéroté remis au départ. Les trains les plus économiques sont les trains de jour. Pour voyager par wagons-lits, il faut payer un supplément à l'achat du billet. Il y a plusieurs façons de voyager de nuit, la moins coûteuse étant de prendre une couchette supérieure. D'habitude, les voyageurs donnent un pour-

boire de 50¢ minimum par nuit au contrôleur du wagon-lit. La plupart des trains ont un restaurant où l'on sert des repas chauds. Les trains transcontinentaux comprennent un wagon-restaurant, mais cela revient moins cher de payer les repas à l'avance au moment de l'achat du billet. Les tarifs peuvent varier selon le jour de la semaine où l'on voyage et ils sont indiqués par un code de couleurs; c'est ainsi que l'on parle de jours "rouges", "blancs" ou "bleus".

Avion

Il existe de bonnes liaisons aériennes entre les principales villes du pays. Il y a généralement deux tarifs: première classe et classe économique; cette dernière est nettement moins chère. Le prix du billet comprend les repas servis au cours du voyage; on ne donne pas de pourboire. Il faut normalement réserver sa place une semaine à l'avance environ. Certaines réductions de tarifs sont accordées pour des voyages aller-retour à l'intérieur du Canada. Les personnes de moins de 22 ans peuvent également bénéficier de réductions de tarifs.

Transport local

Les autobus, les tramways et les métros sont les moyens de transport en commun les plus courants dans les grandes villes. On peut généralement aller n'importe où en ville moyennant un tarif fixe; acheter un carnet de billets est plus économique. Dans quelques villes, il est nécessaire, pour arriver à destination, de prendre deux ou plusieurs correspondances d'autobus, auquel cas on doit demander au conducteur un "billet de correspondance" au moment où l'on paie sa place. Les taxis coûtent assez cher dans les grandes villes; le prix de la course est enregistré sur un compteur et est, en général, calculé selon un taux fixe d'après la distance parcourue, avec frais supplémentaires pour le transport des bagages lourds, des malles en particulier, et parfois, selon le nombre de passagers.

VI - La vie dans une université canadienne

a) Logement

Tout étudiant étranger doit toujours donner son adresse à l'agent d'immigration et au secrétaire de l'université. S'il le désire, l'étudiant peut demander au secrétaire de l'université, au doyen, à l'aumônier ou au conseiller des étudiants étrangers, la permission de faire adresser son courrier à leurs soins jusqu'à ce qu'il ait trouvé un logement. En attendant d'ouvrir un compte de banque, l'étudiant peut également trouver commode de recevoir de l'argent par l'intermédiaire de ces personnes ou par le chargé des affaires de l'université.

Résidence: Au Canada, les bâtiments de l'université et les résidences d'étudiants sont généralement groupés sur un terrain appelé "campus". En dehors de chambres à coucher, il y a, dans les résidences, des cafétérias et des salles d'étude ou de repos. Les étudiants venant de l'extérieur du Canada devraient essayer de trouver une chambre dans une résidence universitaire, car c'est là qu'ils auront la possibilité de connaître leurs camarades d'études. Cependant, les étudiants en résidence doivent se soumettre à certains règlements imposés par l'administration de l'université. L'étudiant qui désire habiter dans une résidence doit y réserver une place au moins six mois avant son arrivée, en adressant sa demande au service responsable des logements de l'université.

Résidences coopératives de campus: Dans certaines universités, les coopératives de campus sont en vogue, car les étudiants des deux sexes trouvent à s'y loger à des taux moins élevés que dans les résidences universitaires. La plupart des chambres peuvent héberger deux ou trois personnes et les repas sont servis dans des réfectoires communs. À l'occasion, on peut obtenir l'un des rares appartements réservés aux étudiants mariés. Les étudiants qui n'habitent pas la coopérative peuvent quand même y prendre leurs repas. Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au service des logements de l'université.

Location de chambres: Comme, bien souvent, les universités ne sont pas en mesure de loger tous les étudiants, nombre d'entre eux louent une chambre à l'extérieur du campus. La plupart des universités ont un service de location auquel l'étudiant peut s'adresser pour obtenir la liste des chambres disponibles. Dans certains cas, l'étudiant peut être logé et nourri contre paiement d'une pension hebdomadaire ou mensuelle (environ 40 \$ à 50 \$ par semaine). Dans d'autres cas, il loue simplement la chambre (de 20 \$ à 25 \$ par semaine) et dispose d'une cuisine pour préparer ses repas ou il peut manger au restaurant ou à la cafétéria de l'université. L'étudiant qui paie un loyer hebdomadaire doit donner un préavis d'une semaine s'il veut déménager. Dans les autres cas, on exige généralement un préavis d'un mois.

Appartements: L'étudiant qui vient au Canada avec sa femme ou sa famille préférera, peut-être, louer un appartement d'une ou deux chambres. Normalement, les appartements sont munis d'un réfrigérateur et d'une cuisinière. Le loyer comprend généralement le coût du chauffage et, dans certains cas, de l'électricité. La location d'un appartement s'accompagne souvent de la signature d'un bail d'un an ou plus, les propriétaires exigeant que l'on paie d'avance un mois de loyer ou une caution pour dommages ou autres responsabilités. Cette somme est généralement remboursée au locataire lorsque

celui-ci quitte l'appartement. Avant de signer le bail, on devrait le lire soigneusement et toujours demander l'avis du conseiller des étudiants étrangers ou de l'agent chargé du personnel étudiant de l'université.

Certains étudiants peuvent avoir de la difficulté à se trouver un logement. Dans tous les pays, on rencontre des personnes qui pratiquent la discrimination selon la religion, la race, la langue, la situation financière ou l'éducation. L'étudiant étranger qui, par malchance, est victime d'une forme quelconque de discrimination doit en aviser les autorités de l'université.

b) Relations sociales

Dans la plupart des universités, les étudiants élisent un conseil qui est responsable de l'administration de l'association des étudiants de l'université et chargé d'organiser tout un éventail d'activités sociales et récréatives. Tous les étudiants sont membres de l'association des étudiants à laquelle ils paient une cotisation au moment de leur inscription. On trouve sur le campus de nombreux groupes et clubs sociaux, intellectuels, politiques, religieux et littéraires. Les sports qui se pratiquent le plus sont le football américain, le football européen, le hockey sur glace, le ski, la natation et le basket-ball.

De nombreuses universités ont formé des cercles pour les étudiants de certaines nationalités et des organisations intéressant tous les étudiants étrangers. Là, les étudiants ont la possibilité de rencontrer leurs compatriotes, des étudiants d'autres pays étrangers et des étudiants canadiens. Les étudiants canadiens ne sont pas toujours prêts à faire le premier pas pour accueillir les étudiants étrangers. Il ne faut donc pas craindre de faire le premier pas si l'on désire faire connaissance avec ses condisciples canadiens. Beaucoup d'étudiants étrangers apprennent à connaître les Canadiens par l'intermédiaire de camarades ou de professeurs. Parfois, des programmes spéciaux d'activité sont mis sur pied dans le but de réunir les étudiants étrangers et canadiens. On conseille aux étudiants d'outremer d'apporter, si possible, quelques objets typiques de leur pays pouvant intéresser leurs camarades canadiens, par exemple des cartes, des photos, des instruments de musique, des enregistrements, des objets d'artisanat et des costumes nationaux.

VII - La vie au Canada

a) Situation géographique et climat

Le Canada occupe près de la moitié du continent nord-américain, à

l'exception de l'Alaska et, pour la superficie, se trouve au deuxième rang des pays du monde (3,8 millions de milles carrés). Il s'étire sur 3 200 milles de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique et sur presque 3 000 milles depuis la pointe nord de l'île Ellesmere jusqu'à la frontière des États-Unis. Sa population dépasse 22 millions d'habitants.

Le climat du Canada varie beaucoup selon les régions, mais passe généralement d'un extrême à l'autre. En Colombie-Britannique, les étés (de juin à septembre) sont longs et chauds; les hivers (de novembre à mars) sont doux et humides dans les régions côtières et froids à l'intérieur des terres. Le climat des provinces des Prairies est sec et les températures d'été et d'hiver accusent des variations extrêmes en raison d'une barrière naturelle entre ces provinces et l'océan Pacifique; de plus, elles sont situées à l'intérieur d'une énorme masse de terre. Les grandes surfaces des lacs de l'Est du Canada exercent une influence marquée sur le climat de l'Ontario et du Québec. Les étés y sont chauds et humides et les hivers froids, mais dans le Sud-Ouest de l'Ontario, les hivers sont relativement doux et les étés bénéficient de l'effet rafraîchissant des Grands lacs. Le climat des Provinces atlantiques ressemble à celui du Québec et de l'Ontario, leur littoral subissant l'influence marquée de l'océan Atlantique dont les vents, lorsqu'ils soufflent vers le continent, modifient les températures et accroissent l'humidité.

En se renseignant sur les possibilités d'études dans une université canadienne, les étudiants étrangers devraient s'enquérir des conditions climatiques qui règnent dans la région ou dans la ville où ils comptent étudier et habiter. Les maisons sont chauffées en hiver et souvent climatisées en été.

b) Population

Au Canada, il y a deux langues officielles, l'anglais et le français. Les billets de banque, les timbres-poste, les documents officiels du gouvernement fédéral et les étiquettes des produits de consommation courante sont imprimés dans les deux langues. La nation canadienne se compose non seulement de Canadiens d'origine française ou britannique, mais aussi de personnes d'autres nationalités, pour la plupart issues d'Europe.

Les religions au Canada sont très variées, mais la majorité de la population est chrétienne. De nombreuses confessions non chrétiennes sont représentées, et dans certaines villes canadiennes, il y a des lieux de culte pour ceux qui appartiennent à d'autres religions.

c) Opérations bancaires et commerciales

Il vaut mieux ne pas porter sur soi plus de 20 \$ en argent liquide ni laisser de grosses sommes d'argent chez soi. Il est facile au Canada d'ouvrir un compte en banque, moyen le plus sûr de protéger son argent. En général, les achats importants sont payables par chèque et, pour les dépenses journalières, il est facile de retirer la somme nécessaire de son compte en banque. Les commis de banque sont prêts à conseiller le client et à l'aider s'il veut ouvrir un compte. L'étudiant qui voyage peut se procurer des chèques de voyage, faciles à encaisser dans les banques, les hôtels, les bureaux de fiducie et la plupart des magasins. On peut aussi acheter à crédit ou par paiements échelonnés. Il vaut cependant mieux que l'étudiant ne signe aucun contrat d'achat, ni ne verse de dépôt avant d'avoir demandé conseil à une autorité de l'université.

d) Alimentation

Hors de l'université, il y a des restaurants, des comptoirs casse-croûte, des cafés et des cafétérias. Les cafétérias sont meilleur marché que les restaurants. Dans des pharmacies (drugstores) et, quelquefois, dans de grands magasins ou de petites boutiques, il y a des comptoirs où l'on peut se procurer des en-cas, des sandwiches, des glaces et des boissons chaudes ou froides. Les restaurants offrent un grand choix de mets. Les prix sont variés, et l'on donne habituellement un pourboire de 10 à 15 p. 100 du montant de l'addition.

L'étudiant qui désire préparer lui-même ses repas trouvera tout ce qu'il lui faut dans les supermarchés où il pourra choisir lui-même sur les rayons les produits qu'il paiera ensuite à la caisse.

Au Canada, les noms de certains produits alimentaires peuvent prêter à confusion. Par exemple, le "hamburger" est fait de boeuf haché et non pas de jambon et le "hot dog" est une saucisse de porc ou de boeuf; si le nom d'une denrée alimentaire n'est pas familier, il vaut mieux se renseigner.

Heures des repas: Petit déjeuner: en général, entre 7 et 8 heures. Déjeuner: entre midi et 14 heures. Dîner: entre 17 heures 30 et 19 heures. Le repas du soir est souvent appelé le souper, celui du midi, dîner et celui du matin, déjeuner.

e) Vêtements

L'étudiant doit se renseigner sur les conditions climatiques de la région dans laquelle il vivra avant de décider des vêtements qu'il

apportera au Canada. L'étudiant qui arrive d'un pays chaud sera avantage à acheter ses vêtements d'hiver une fois sur place. On peut souvent acheter des vêtements à prix réduits ou profiter de soldes.

Pour assister aux cours de l'université ou du collège, l'étudiant s'habille généralement simplement. En automne et en hiver, les étudiantes portent des robes de laine, des tailleurs, des jupes ou des pantalons avec des chemisiers et des chandails et, au printemps et en été, des pantalons, des robes de coton, des jupes et des chemisiers. Les chaussures à talon bas se portent la plupart du temps, les talons hauts étant réservés aux tenues plus habillées, selon la mode. Par temps froid, on porte des chapeaux, des écharpes, des cache-col, des gants, des bottes doublées, des couvre-chaussures en caoutchouc et des manteaux épais. Beaucoup d'étudiantes des pays asiatiques portent leur costume national en hiver sous un manteau chaud. Les étudiants portent généralement des pantalons, des chemises sport ou des chemises ordinaires et des cravates, des chandails ou des vestons. À l'église ou aux réceptions officielles, la cravate et la veste sont de rigueur.

f) Nettoyage des vêtements

On trouve dans l'annuaire du téléphone le nom et l'adresse des blanchisseries et des teintureries. À titre d'exemple, le nettoyage à sec d'une robe de laine ou d'un costume revient à environ 2.25 \$. Beaucoup de nettoyeurs ramassent et livrent les vêtements à domicile, mais il est quelquefois plus économique d'aller les porter et les reprendre soi-même. La note de la blanchisserie indique le prix du blanchissage de chaque article. Dans certaines universités, il y a des buanderies sur le campus et les résidences universitaires possèdent souvent des machines à laver.

Dans la plupart des villes, des laveries automatiques permettent aux clients d'apporter leur lessive, de la mettre dans la machine qui lave, rince et sèche partiellement, puis de placer le linge dans la sècheuse pour terminer le travail. Le coût normal est de 35¢ pour le lavage de 8 à 9 livres de vêtements et de 25¢ pour le séchage.

g) Salons de coiffure

Les coiffeurs pour hommes affichent dans leur magasin le barème pour chaque catégorie de service offert. La coupe de cheveux coûte environ 5 \$. Dans les salons de coiffure pour dames, les prix varient selon les services demandés; shampooing, permanente ou manucure. Un shampooing avec mise en plis coûte au moins 5 \$. On donne

généralement un pourboire de 10 à 15 p. 100 (minimum 25¢). Certains coiffeurs n'ont jamais coupé les cheveux de clients originaires d'Afrique, d'Asie, et des Antilles et, pour cette raison, peuvent refuser ce service. L'étudiant qui a des difficultés à trouver un coiffeur peut demander à ses camarades de lui en recommander un.

h) Poste et communications

Lettres: Le tarif normal d'affranchissement des lettres à l'intérieur du Canada est de 8¢ et les lettres ainsi affranchies sont envoyées par avion s'il y a lieu. Pour connaître le tarif des lettres destinées à l'étranger, on s'adressera au bureau de poste. À raison de 15¢, on peut se procurer des formules spéciales de lettres par avion, des aérogrammes, à envoyer, tels quels, dans n'importe quel pays du monde. Dans chaque ville, il y a un bureau de poste principal et un certain nombre de succursales. Beaucoup de pharmacies et de débits de tabac vendent des timbres. L'étudiant qui change de domicile peut s'adresser au bureau de poste pour obtenir une carte de changement d'adresse qui lui assurera l'envoi du courrier à son nouveau domicile. Cette carte est gratuite et sert également à avertir les amis et la famille de ce changement.

Téléphone: Les premières pages de l'annuaire téléphonique donnent tous les renseignements nécessaires pour établir une communication. Il y a des cabines téléphoniques dans les rues, dans certaines pharmacies, chez les marchands de tabac et dans les hôtels et restaurants. Un appel local à partir d'un appareil privé est gratuit; il n'y a pas de limite à la durée de la communication. Des tarifs réduits spéciaux sont applicables, le soir et pendant les fins de semaine, aux appels entre certaines provinces et, après minuit, à tous les appels interprovinciaux.

Les appels interurbains sur lignes privées ou commerciales peuvent, si le numéro du destinataire est connu, être acheminés automatiquement. Les appels qui nécessitent l'aide de la téléphoniste, par exemple à partir d'un téléphone public, peuvent se faire de personne à personne ou de numéro à numéro. Dans ce dernier cas, le coût est moindre, mais il faut accepter de parler à toute personne qui répond; les appels de personne à personne sont gratuits si la téléphoniste ne peut atteindre la personne demandée. Les appels à l'étranger coûtent très cher, et il serait bon d'en déterminer le coût avant de faire un appel.

Télégrammes: À l'intérieur du Canada, les sociétés Canadien National et Canadien Pacifique se chargent de transmettre les télégrammes confiés au service approprié dans les gares, les terminus d'autobus, les aéroports ou les hôtels. Un télégramme transmis par téléphone

est facturé à une date ultérieure. Le tarif minimal d'un télégramme correspond à un message de 10 mots. Le coût des télégrammes-lettres, de jour ou de nuit, meilleur marché, est calculé d'après un minimum de 50 mots. Le coût des télégrammes internationaux est fixé selon le nombre de mots, adresse comprise.

i) Coutumes

Les coutumes d'un pays ne s'apprennent pas en une journée; c'est en se mêlant aux Canadiens que l'étudiant étranger arrivera à les connaître. Cependant, les détails qui suivent sont utiles pour toute personne qui vient au Canada.

La plupart des Canadiens attachent beaucoup d'importance à la ponctualité. En général, il est bon de répondre rapidement aux invitations et de ne pas manquer à ses rendez-vous. L'étudiant qui a promis de rencontrer quelqu'un, où que ce soit, est attendu à l'heure fixée; si, pour une raison quelconque, il ne peut pas s'y présenter, il doit s'en excuser au préalable.

Après avoir été reçu quelque part, il est poli de téléphoner ou d'envoyer une note de remerciement à son hôte. La coutume orientale, qui consiste à apporter un cadeau lorsqu'on rend visite à quelqu'un pour la première fois, représente un geste très aimable, qui, toutefois, n'est pas obligatoire au Canada et risque d'entraîner trop de frais à la longue. Il est parfaitement normal d'accepter l'invitation d'une personne non encore rencontrée si l'invitation est transmise par un ami commun. Pour de nombreux étudiants étrangers, les fêtes de l'Action de grâces et de Noël n'ont guère de signification, mais il ne faut pas qu'un étudiant se considère un intrus lorsqu'il est invité à passer ces fêtes avec des amis. Dans les maisons canadiennes, les invités offrent souvent leur aide pour laver la vaisselle et, s'il passent la nuit chez leurs hôtes, font eux-mêmes leur lit.

Il est bon que l'étudiant étranger se conforme aux coutumes du pays en ce qui concerne les détails quotidiens, mais il est aussi important qu'il conserve sa propre échelle de valeurs. Par exemple, si, par conviction religieuse ou préférence personnelle, un étudiant ne veut pas manger certains mets ou absorber des boissons alcoolisées, il ne doit pas être gêné d'en expliquer la raison à son hôte.

Au Canada, les relations entre les sexes sont très libres, mais ceci risque parfois d'être mal interprété. Par exemple, un homme et une femme qui sont assis côte à côte dans un train ou un autobus se parleront peut-être, ce qui ne veut pas forcément dire que l'un ou l'autre désire donner suite à cette simple rencontre. Sur le campus également, des étudiants s'invitent mutuellement à participer à

diverses activités sociales sans que cela n'implique pour autant des relations suivies.

La plupart des Canadiens croient à l'égalité des sexes, mais la courtoisie traditionnelle est de donner la préférence aux femmes. Une femme franchit la porte devant l'homme qui l'accompagne. Dans la rue, l'homme marchera sur le bord extérieur du trottoir. Généralement les hommes se lèvent à l'entrée d'une femme et enlèvent leur chapeau pour la saluer.

Pour obtenir d'autres renseignements sur la vie au Canada et dans les universités canadiennes, s'adresser aux universités et organisations d'étudiants.

RP/A

**A U C C
I N F O R M A T I O N**

Liste des adresses des universités et collèges du Canada (à être utilisée avec les feuilles de renseignements sur les cours)

Acadia University Wolfville, N.S. B0P 1X0	- Sir George Williams University Campus 1455 de Maisonneuve Blvd. W. Montreal, Que. H3G 1M8	McGill University P.O. Box 6070 Montreal, Que. H3C 3G1
Alberta, The University of Edmonton, Alta. T6G 2E1	Dalhousie University Halifax, N.S. B3H 3J5	McMaster University Hamilton, Ont. L8S 4K1
Atlantic Institute of Education 5244 South Street Halifax, N.S. B3J 1A4	Dominicain de philosophie et de théologie, Collège 96, avenue Empress Ottawa (Ont.) K1R 7G2	Memorial University of Newfoundland St. John's, Nfld. A1C 5S7
Atlantic School of Theology 640 Franklyn St. Halifax, N.S. B3H 3B5	Glendon College (York University) 2275 Bayview Avenue Toronto, Ont. M4N 3M6	Moncton, Université de Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Bishop's University Lennoxville, Que. J0B 1Z0	Guelph, University of Guelph, Ont. N1G 2W1	Montréal, Université de C.P. 6128 Montréal (Québec) H3T 1J4
Brandon University Brandon, Man. R7A 6A9	Huron College London, Ont. N6G 1H3	Mount Allison University Sackville, N.B. E0A 3C0
Brescia College London, Ont. N6G 1H2	King's College, University of Halifax, N.S. B3H 2A1	Mount Saint Vincent University Halifax, N.S. B3M 2J6
British Columbia, The University of Vancouver, B.C. V6T 1W5	King's College London, Ont. N6A 2M3	New Brunswick, University of Fredericton, N.B. E3B 5A3
Brock University Merrittville Highway St. Catharine, Ont. L2S 3A1	Lakehead University Oliver Road Thunder Bay, Ont. P7B 5E1	Notre-Dame University of Nelson Nelson, B.C. V1L 3C7
Calgary, The University of Calgary, Alta. T2N 1N4	Laurentienne de Sudbury, Université Ramsey Lake Road Sudbury (Ont.) P3E 2C6	Nova Scotia Agricultural College Truro, N.S. B2N 5E3
Cape Breton, College of P.O. Box 760 Sydney, N.S. B1P 6J1	Laval, Université Cité universitaire Québec (Québec) G1K 7P4	Nova Scotia College of Art and Design 5163 Duke Street Halifax, N.S. B3H 1N6
Carleton University Ottawa, Ont. K1S 5B6	Lethbridge, The University of Lethbridge, Alta. T1K 3M4	Nova Scotia Technical College P.O. Box 1000 Halifax, N.S. B3J 2X4
Christ the King, Seminary of Mission, B.C. V2V 4J2	Manitoba, The University of Winnipeg, Man. R3T 2N2	Ontario Institute for Studies in Education (University of Toronto) 252 Bloor Street West Toronto, Ont. M5S 1V5
Concordia University - Loyola College Campus 7141 Sherbrooke St. W. Montreal, Que. H4B 1R6		Ottawa, Université d' Ottawa (Ont.) K1N 6N5
		Prince Edward Island, University of Charlottetown, P.E.I. C1A 4P3

- Québec, Université du
2875, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2M3
- Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois:
Services universitaires dans l'Outaouais
227, boulevard Taché
Hull (Québec) J9A 1L8
Services universitaires dans le Nord-Ouest
435, rue Gagné
Rouyn (Québec) J9X 5C6
- École nationale d'administration publique
31, rue Mont-Carmel
Québec (Québec) G1R 4A6
- Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal
531, boulevard des Prairies
Laval-des-rapides (Québec) H7V 1B7
- Institut national de la recherche scientifique
Complexe scientifique
555, boulevard Henri IV
Ste-Foy (Québec) G1K 7R9
- Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
- Université du Québec à Montréal
1180, rue Bleury
Montréal (Québec) H3C 3P8
- Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
- Université du Québec à Trois-Rivières
335, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
- Queen's University at Kingston
Kingston, Ont. K7L 3N6
- Regina, University of
Regina, Sask. S4S 0A2
- Royal Military College of Canada
Kingston, Ont. K7L 2W3
- Ryerson Polytechnical Institute
50 Gould Street-
Toronto, Ont. M5B 1E8
- Sainte-Anne, Le Collège
Church Point, (N.-É.) B0W 1M0
- St. Francis Xavier University
Antigonish, N.S. B0H 1C0
- Saint-Jean, Collège universitaire (The University of Alberta)
8406-91e rue
Edmonton (Alb.) T6C 4G9
- St. Jerome's College,
The University of
Waterloo, Ont. N2L 3G3
- St. John's College
The University of Manitoba
Campus
Winnipeg, Man. R3T 2M5
- Saint Mary's University
Halifax, N.S. B3H 3C3
- St. Michael's College,
University of
Toronto, Ont. M5S 1J4
- Saint-Paul, Université
223, rue Main
Ottawa (Ont.) K1S 1C4
- St. Paul's College
430 Dysart Road
Winnipeg, Man. R3T 2M6
- St. Thomas More College
1437 College Drive
Saskatoon, Sask. S7N 0W6
- Saskatchewan, University of
Saskatoon, Sask. S7N 0W0
- Sherbrooke, Université de
Cité universitaire
Boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
- Simon Fraser University
Burnaby, B.C. V5A 1S6
- Toronto, University of
Toronto, Ont.
M5S 1A1
- Trent University
Peterborough, Ont. K9J 7B8
- Trinity College, University of
Toronto, Ont. M5S 1H8
- Victoria, University of
P.O. Box 1700
Victoria, B.C. V8W 2Y2
- Victoria University
73 Queen's Park
Toronto, Ont. M5S 1K7
- Waterloo, University of
Waterloo, Ont. N2L 3G1
- Western Ontario,
The University of
1151 Richmond St.
London, Ont. N6A 3K7
- Wilfrid Laurier University
Waterloo, Ont. N2L 3C5
- Windsor, University of
Windsor, Ont. N9B 3P4
- Winnipeg, The University of
515 Portage Avenue
Winnipeg, Man. R3B 2E9
- York University
4700 Keele Street
Downsview, Ont. M3J 1P3

Universités et collèges canadiens qui confèrent des grades

Universités et collèges canadiens offrant des cours et exerçant le pouvoir de conférer des grades (sans compter les institutions dont le pouvoir de conférer des grades est limité au domaine de la théologie) sont énumérés ci-dessous.

Les universités sont groupées par province. Les renseignements comprennent le nom de l'institution au complet, l'endroit où elle est située, la (les) langue(s) d'enseignement, le nombre d'étudiants inscrits à plein temps en 1971-72 (Source: Statistiques Canada) et le niveau des programmes offerts.

Les institutions dont les noms sont en retrait gardent en suspens certains de leurs droits de conférer des grades pendant qu'elles sont fédérées ou associées avec les universités en dessous desquelles elles figurent. Pour de plus amples détails, consulter les renvois appropriés à la fin de la liste.

Explication	E Anglais (langue d'enseignement)	P Prégrade
	F Français (langue d'enseignement)	PG Post-grade
	G Post-grade (E)	U Pré-grade (E)

Terre-Neuve

Memorial University of Newfoundland	St. John's	E	7 077	U/G
-------------------------------------	------------	---	-------	-----

Île-du-Prince-Édouard

University of Prince Edward Island	Charlottetown	E	1 771	U
------------------------------------	---------------	---	-------	---

Nouvelle-Écosse

Acadia University	Wolfville	E	2 398	U/G
Atlantic Institute of Education	Halifax	E	14	U/G
Dalhousie University	Halifax	E	6 103	U/G
University of King's College ¹	Halifax	E	251	U/G
Mount Saint Vincent University	Halifax	E	998	U/G
Nova Scotia College of Art and Design	Halifax	E	342	U
Nova Scotia Technical College	Halifax	E	490	U/G
Le Collège Sainte-Anne	Church Point	F/E	132	P/U
St. Francis Xavier University	Antigonish	E	2 960	U/G
Saint Mary's University	Halifax	E	2 548	U/G

Nouveau-Brunswick

Université de Moncton	Moncton	F	3 337	P/PG
Collège de Bathurst ²	Bathurst	F	..*	P
Collège Jésus-Marie ²	Shippegan	F	..	P
Collège Saint-Joseph ²	Moncton	F	..	P
Collège Saint-Louis/Maillet ²	Edmundston	F	..	P
Mount Allison University	Sackville	E	1 338	U/G
University of New Brunswick	Fredericton	E	5 182	U/G
St. Thomas University ³	Fredericton	E	1 095	U

Québec

Bishop's University	Lennoxville	E	526	U/G
Université Laval	Québec	F	9 749	P/PG
Université de Montréal	Montréal	F	14 686	P/PG
Université du Québec:				
Université du Québec à Chicoutimi	Chicoutimi	F	1 103	P/PG
Université du Québec à Montréal	Montréal	F	4 412	P/PG
Université du Québec à Trois-Rivières	Trois-Rivières	F	1 851	P/PG
Centre d'études universitaires de Rimouski	Rimouski	F	467	P

Direction des études universitaires dans l'Outaouais	Hull	F	2	P
L'École nationale d'administration publique	Québec	F	51	PG
L'Institut national de la recherche scientifique	Québec	F	28	PG
Service universitaire dans le Nord-Ouest québécois	Rouyn	F	166	P/PG
Université de Sherbrooke	Sherbrooke	F	4 528	P/PG
Sir George Williams University	Montreal	E	6 094	U/G
McGill University	Montreal	E	14 681	U/G
Ontario				
Brook University	St. Catharines	E	2 370	U/G
Carleton University	Ottawa	E	8 454	U/G
Collège Dominicain de philosophie et de théologie	Ottawa	F	243	P/PG
University of Guelph	Guelph	E	7 310	U/G
Lakehead University	Thunder Bay	E	2 870	U/G
Université Laurentienne de Sudbury:	Sudbury	E/F	2 062	U/G/P/PG
Huntington University ⁴	Sudbury	E		U
Université de Sudbury ⁴	Sudbury	E/F		U/P
Thorneloe University ⁴	Sudbury	E		U
McMaster University	Hamilton	E	8 428	U/G
Université d'Ottawa	Ottawa	F/E	8 430	P/PG/U/G
Université Saint-Paul ⁵	Ottawa	F/E	395	P/PG/U/G
Queen's University at Kingston	Kingston	E	8 661	U/G
Royal Military College of Canada	Kingston	E	510	U/G
Ryerson Polytechnical Institute	Toronto	E	7 070	U
University of Toronto	Toronto	E	27 416	U/G
Ontario Institute for Studies in Education ⁶	Toronto	E		G
St. Michael's College ⁷	Toronto	E		U/G
University of Trinity College ⁸	Toronto	E		U/G
Victoria University ⁸	Toronto	E		U/G
Trent University	Peterborough	E	1 776	U/G
University of Waterloo	Waterloo	E	12 284	U/G
University of St. Jerome's College ⁹	Waterloo	E	..	U
Sir Wilfrid Laurier University	Waterloo	E	2 792	U/G
The University of Western Ontario	London	E	14 404	
University of Windsor	Windsor	E	5 838	U/G
Assumption University ¹⁰	Windsor	E	..	U
York University	Downsview	E	11 340	U/G
Manitoba				
Brandon University	Brandon	E	1 220	U/G
The University of Manitoba	Winnipeg	E	13 590	U/G
The University of Winnipeg	Winnipeg	E	2 378	U/G
Saskatchewan				
University of Saskatchewan	Regina	E	3 282	U/G
	Saskatoon	E	9 944	U/G
Alberta				
The University of Alberta	Edmonton	E	18 243	U/G
The University of Calgary	Calgary	E	9 173	U/G
The University of Lethbridge	Lethbridge	E	1 218	U
Colombie-Britannique				
The University of British Columbia	Vancouver	E	18 993	U/G
Notre-Dame University of Nelson	Nelson	E	510	U

Seminary of Christ the King	Mission City	E	..	U
Simon Fraser University	Burnaby	E	4 123	U/G
University of Victoria	Victoria	E	4 800	U/G

*.. Statistiques non disponibles

Renvois

- 1 "Associée" avec l'Université Dalhousie. Ses pouvoirs de conférer des grades dans le domaine des arts et des sciences sont en suspens. (Le terme "associée" équivaut au terme "fédérée".)
- 2 Affilié à l'Université de Moncton. Ses pouvoirs de conférer des grades universitaires sont en suspens.
- 3 Fédérée avec l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle confère le Baccalauréat ès arts et le Baccalauréat en éducation, mais elle garde en suspens le pouvoir de conférer des grades dans d'autres domaines.
- 4 Fédérée avec l'Université Laurentienne de Sudbury. Ses pouvoirs de conférer des grades dans le domaine des arts et des sciences sont en suspens.
- 5 Fédérée avec l'Université d'Ottawa. Elle confère des grades dans le domaine de la théologie et du droit canonique, mais elle garde en suspens le pouvoir de conférer des grades dans d'autres domaines.
- 6 Affilié à l'Université de Toronto, en vertu de quoi les grades et diplômes dans les domaines de spécialisation (éducation) d'OISE sont conférés par l'université.
- 7 Fédéré avec l'Université de Toronto. Confère des grades en études médiévales dont les cours sont offerts à l'Institut Pontifical des études médiévales et en théologie. Garde en suspens ses pouvoirs de conférer des grades dans le domaine des arts et des sciences.
- 8 Fédéré avec l'Université de Toronto. Confère des grades dans le domaine de la théologie. Ses pouvoirs de conférer des grades dans le domaine des arts et des sciences sont en suspens.
- 9 Fédéré avec l'Université de Waterloo. Ses pouvoirs de conférer des grades dans le domaine des arts et des sciences sont en suspens.
- 10 Fédérée avec l'Université de Windsor. Confère des grades dans le domaine de la théologie. Ses pouvoirs de conférer des grades dans le domaine des arts et des sciences sont en suspens.

Université de la Colombie-Britannique
 1800 Main Mall
 Vancouver, B.C. V6T 1Z1
 Canada

University of Victoria
 Box 1800 STN CSC
 Victoria, B.C. V8W 2Y2
 Canada

DOCS
CA1 EA9 R117 FRE
avril 1976
Les études universitaires au
Canada. --
53480351 .B4359540

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

 3 5036 01063603 6

1955
CAL 649 2117 190
APR 11 1976
Los Angeles International Airport
California
Terminal 2-2000000

1955
CAL 649 2117 190